

---

## Notes sur les auteurs

---

Volume 19, Number 2-3, 2000

Judiciarisation et pouvoir politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040246ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040246ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Société québécoise de science politique

### ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

(2000). Notes sur les auteurs. *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 309–312.

<https://doi.org/10.7202/040246ar>

---

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## NOTES SUR LES AUTEURS

**Stéphane Bernatchez** est détenteur de maîtrises en science politique et en droit. Il prépare une thèse de doctorat sur la légitimité du contrôle judiciaire de constitutionnalité. Il est également chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il enseigne notamment l'interprétation juridique, la philosophie du droit et le droit constitutionnel.

**Thierry Berthet** est chargé de recherche CNRS au CERVL-Pouvoir, Action Publique, Territoire, Institut d'Études Politiques de Bordeaux. Il a créé et dirige le Centre régional de recherche et d'études sur la formation et l'emploi pour l'Aquitaine, en association avec le Céreq. Ses domaines de recherche sont les politiques sociales, les politiques de formation, les politiques migratoires, la politique comparée (Europe, Canada). Sa thèse a été publiée en 1992 : *Seigneurs et colons en Nouvelle-France : l'émergence d'une société distincte au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, École nationale supérieure de Cachan. Il a publié « Politiques et finances publiques. Le cas du fédéralisme canadien », GRALE, *Annuaire des collectivités locales*, 1996, p. 101-115 (avec Gérard Bernier et David Irwin); « Dans l'angle mort des politiques publiques : les immigrants aisés » in Evelyne Ritaine, *Le territoire au miroir de l'itinéraire*, Cahiers de CERVL, 1998.

**Linda Cardinal** est professeure titulaire au département de science politique de l'Université d'Ottawa. Ses travaux portent sur les thèmes de la citoyenneté et de la cohésion sociale au Québec, et les rapports entre le droit et la politique au Canada, notamment dans le domaine des droits linguistiques. Elle a publié « La Révolution tranquille à l'épreuve de la "nouvelle" historiographie et de l'approche post-coloniale » (en coll.), *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, n° 1, 1999 et « La vie politique et les francophones hors Québec » dans J. Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1999. Elle a co-dirigé *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa (sous presse).

**Marc Chevrier**, juriste diplômé de Cambridge University, a travaillé de nombreuses années dans les domaines du droit constitutionnel et de l'immigration au Québec. Outre des études documentaires sur le fédéralisme et la politique linguistique au Canada, il a publié de nombreux essais et articles dans plusieurs revues québécoises et étrangères. Terminant également une thèse de science politique sur la

justice constitutionnelle au Canada, l'auteur dirige actuellement un service ministériel de recherche en relations internationales.

**Bernard Fournier** est docteur de l'Institut d'études politiques de Paris et vient de publier, avec Maryse Potvin et Yves Couture, un ouvrage collectif sur *L'individu et le citoyen dans la société moderne* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000). Il s'intéresse aux comportements politiques, aux sentiments d'appartenance, au rôle de l'État et aux rapports intergénérationnels (*Jeunesses et politique*, deux tomes collectifs publiés avec Raymond Hudon, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/ L'Harmattan, 1994). Il est actuellement rattaché à la *Vrije Universiteit Brussel* (Université libre de Bruxelles).

**Nicole Gallant** est candidate au doctorat en science politique à l'Université Laval et boursière du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada. Grâce à une bourse postdoctorale du Fonds pour la Formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) du Québec, elle est présentement chercheure postdoctorale au Centre interdisciplinaire de recherches sur la citoyenneté et les études minoritaires (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa, où elle est également chargée de cours au département de science politique. Elle détient un Diplôme d'Études Avancées de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble où elle a complété une thèse de doctorat sur le discours identitaire chez des jeunes membres de minorités ethnoculturelles au Québec de même que sur leurs préférences déclarées concernant les droits différenciés.

**Dalie Giroux** est candidate au doctorat en science politique à l'UQAM et titulaire d'une bourse doctorale du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada. La thèse qu'elle prépare porte sur les interprétations politiques contemporaines de l'œuvre de Friedrich W. Nietzsche aux États-Unis. Elle a publié récemment « L'illusion comme expérience du monde : une approche par l'ambiguïté », *Sociétés*, numéro 67(1), « La pop psycho comme lieu de subjectivation » dans *À chacun sa quête. Essais sur les nouveaux visages de la transcendance*.

**Guy Lachapelle** est professeur titulaire en science politique à l'Université Concordia. Il est secrétaire général de l'Association internationale de science politique (AISP). Il vient de publier *Globalization, Governance and Identity*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000 et *Le processus budgétaire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999. Spécialiste en politiques publiques, il s'intéresse plus particulièrement à l'analyse des déterminants liés au processus décisionnel au sein des

gouvernements. Il est un observateur attentif de la politique américaine.

**Andrée Lajoie** est professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, dont elle a été directrice de 1976 à 1980. Elle y poursuit depuis les années soixante une carrière de recherche centrée d'abord sur le droit constitutionnel et, plus récemment, sur la théorie du droit. Elle a été professeure invitée dans plusieurs universités, notamment européennes, et a publié de nombreux articles et ouvrages chez des éditeurs canadiens et européens, dont les plus récents incluent : *Théories et émergence du droit : pluralisme, surdétermination et effectivité*, Montréal/Bruxelles, Thémis/Bruylant, 1998 ; *Jugements de valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, et *Le statut juridique des peuples autochtones au Québec et le pluralisme*, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 1996.

**Pierre Noreau** est chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal et membre du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales. Il travaille plus particulièrement dans le domaine de la sociologie du droit. Ses recherches empiriques portent notamment sur le fonctionnement et l'évolution du système judiciaire, le règlement non-contentieux des conflits, l'accès à la justice et la mobilisation politique du droit, dans une perspective alimentée à la fois par le pluralisme juridique et l'étude des processus d'institutionnalisation des rapports sociaux. Ses travaux les plus récents portent sur la médiation familiale, la justice communautaire, la mise en œuvre du droit par les acteurs du système pénal et les conditions de la recherche interdisciplinaire en droit. Pierre Noreau est juriste et détient un doctorat de l'Institut d'Études politiques de Paris.

**Christian Poirier** est doctorant à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et boursier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Il rédige présentement une thèse sur le thème : « Représentations du temps et identité politique dans le cinéma québécois ». Ses domaines de recherche sont les politiques culturelles, l'identité politique, les références temporelles et les politiques migratoires. Il a donné des communications sur ces thèmes au Canada, en France, en Angleterre et en Irlande. Il prépare actuellement une publication sur Fernand Dumont.

**Dominique Rousseau** est professeur à l'Université de Montpellier I et directeur du Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politiques. Il a récemment publié, entre autres, *Droit du contentieux constitutionnel*, Paris, Montchrestien, 5<sup>e</sup> éd.,

1999, *La justice constitutionnelle*, Paris, Montchrestien, 3<sup>e</sup> éd., 1997 et *La démocratie continue*, Bruxelles, Bruylant, 1995. Il est membre de l'Institut universitaire de France.

**Jean-François Tremblay** détient un doctorat en science politique de l'Université Laval. Depuis sa maîtrise, il s'est spécialisé dans les questions entourant les politiques en matière autochtone. Il a été pendant trois ans directeur adjoint du Groupe d'études Inuit et Circumpolaires (GÉTIC) de l'Université Laval. Il a notamment publié « Pensée libérale et problèmes autochtones : deux essais de conciliation », dans *Libéralismes et nationalismes : philosophie et politique*, sous la direction de François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 165-182.

**José Woehrling** est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et membre du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales. Il se spécialise dans le droit constitutionnel, canadien et comparé, et dans la protection internationale des droits de l'Homme. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et d'articles en droit constitutionnel, en droit international et en droit comparé, notamment un traité de droit constitutionnel en collaboration avec le professeur Jacques-Yvan Morin. Il a été professeur invité aux facultés de droit d'Aix-en-Provence et de Montpellier (France), à l'Institut d'Études politiques de Grenoble, aux universités de Barcelone et de Tarragona (Espagne).